



DEPARTEMENT DU GARD

Téléphone : 04 66 77 50 19

Télécopie : 04 66 77 57 38

contact@ville-de-sauve.fr

www.ville-de-sauve.fr

« Village de Caractère »

« Ville vivez bougez »

« Ville et métiers d'art »

« Station Verte »

« Ville branchée »

« Ville prudente »

Le prochain conseil municipal se réunira :

Le Jeudi 14 Décembre 2023 à 18h30
A la salle du conseil municipal, Mairie de Sauve

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 27/09/2023
2. Création d'une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)
3. Demande de subvention à la Région pour désimpermeabilisation et végétalisation du groupe scolaire Florian
4. Demande de subvention à l'Etat (Fond Vert) pour l'éclairage public de la RD 999.
5. Demande de subvention à l'Etat (DETR) pour la réhabilitation des aménagements des voiries de la cité médiévale (Centre Ancien)
6. Modification des tarifs de la restauration scolaire
7. Modification du règlement des services périscolaires
8. SMEG – Autorisation renforcement poste électrique « La Selve »
9. Noël des agents – chèques Fédébon
10. Décisions modificatives
11. Adhésion au Centre de Gestion du Gard – Service partenariat CNRACL et invalidité
12. Adhésion à la nouvelle convention de médecine préventive
13. Réintégration des retenues de garantie dans le budget communal

Fait à Sauve, le 08/12/2023
Le Maire, Olivier GAILLARD

